Sortie ouverte à tous les possesseurs de moto

Une semaine de routes alpines

19 juin – 17septembre 2022

Chers ami(e)s motard(e)s,

La Concession Espace Motos 86 et l'Association BM du Poitou organisent une sortie ouverte à tous les possesseurs de moto BMW sur les « **Routes alpines 2022** » à la date de votre choix entre le 19 juin et le 17 septembre.

L'inscription se fait au plus tard 2 semaines avant le départ souhaité.

Les participants auront une semaine pour découvrir les routes sinueuses des grands cols autrichiens, suisses et du Tyrol du Sud.

Description

- Dimanche : Arrivée à l'hôtel. Accueil, installation, dîner.
- Lundi : Glaciers – Panorama (254 km) ou par beau temps : excursion au sommet de la Zugspitze (avec possibilité de prendre le bus gratuit depuis Lermoos Centre Ville)
- Mardi : Les cols : Umbrail et Stelvio (309 km)
- Mercredi : Circuit Vorarlberg-Tyrol (235 km) ou la Vallée Kleinwalsertal (208 km)
- Jeudi : Hinterriss –Achensee (275 km) ou Mittenwald-Innsbruck (149 km)
- Vendredi: Munich, le musée « Monde de BMW » et le magasin BMW (247 km) ou Abbaye d'Ettal -Linderhof - passerelle Highline 179 (106 km).
- Samedi : Départ après le petit déjeuner. Fin de la sortie.

Modalités pratiques

Vous rejoignez selon votre propre trajet l'hôtel Zugspitze de Lermoos en Autriche qui vous accueille en demi-pension du dimanche soir jusqu'au samedi après le petit déjeuner. Le voyage du point de départ jusqu'au lieu du rassemblement ainsi que le retour est à la charge et sous la responsabilité des participants. De Poitiers prévoir une étape sur le trajet aller et retour *(proposition : hôtel restaurant « Campanile » à Dole, proche de la sortie Dole Authune, supermarché avec carburant à proximité).*

Envoi des cartes et trajets présentés ci-dessus pour vos GPS début juin. Les parcours plus courts sont des alternatives tenant compte des conditions météorologiques.

Il est conseillé d'acquérir une bonne carte de l'Autriche à l'échelle 1 :200000 (Tyrol, Vorarlberg et Tyrol du Sud). Roulage dans le respect de la législation locale.

Modalités financières

Etablir un chèque du montant du séjour et, le cas échéant, de celui de l'adhésion à l'association, au nom de BM du Poitou.

Le paiement du séjour, quelle que soit la date, se fait au plus tard 2 semaines avant la date de départ souhaité. En cas d'annulation de votre part après la confirmation de l'inscription (sauf si vous trouvez un remplaçant sur une réservation identique), 100% des sommes versées seront conservées par l'association.

Les frais non inclus pour les péages et vignettes (prix et durée variables en Autriche et/ou Suisse ; achat en station service sinon à la frontière), visites et collations seront payés sur place par les participants.

Amicalement,

Marie-Jo Boisjardin

Association 1901 « BM Aventures 86 »
12, rue Annet Segeron
86580 BIARD
: bmaventures86@gmail.com
: BM Aventures 86
: https://bmaventures86.com